

ANALYSE DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL DANS LE RHÔNE

Préambule

Cette synthèse vise à analyser les caractéristiques ainsi que l'évolution du risque routier professionnel dans le département du Rhône et la métropole de Lyon.

Sont considérés comme des accidents professionnels, les accidents corporels de la circulation survenus :

- sur un trajet domicile-travail (trajet entre le lieu de résidence ou de repas et le lieu de travail)
- sur un trajet professionnel (trajet réalisé dans l'exercice d'une mission professionnelle).

Un accident corporel de la circulation routière est un accident qui :

- provoque au moins une victime ;
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
- implique au moins un véhicule.

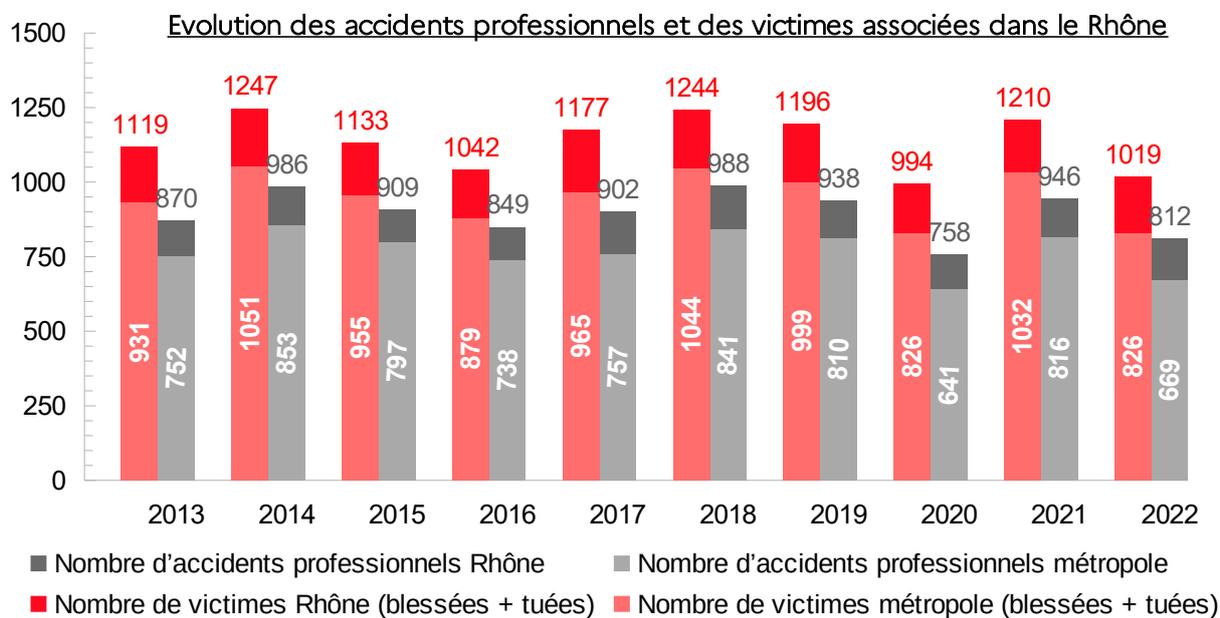
Les données utilisées sont issues du fichier national des accidents corporels de la route (dit fichier BAAC) renseigné par les forces de l'ordre.

Évolution de l'accidentalité professionnelle dans le Rhône

	Nombre d'accidents professionnels*	% du total des accidents	Nombre de tués dans un accident professionnel**	% du total des tués	Nombre de blessés dans un accident professionnel**	% du total des blessés
2022	812	37 %	31	51 %	988	36 %
2021	946	39 %	23	38 %	1 187	39 %
2020	758	38 %	17	47 %	977	38 %
2019	938	37 %	17	28 %	1 179	36 %
2018	988	41 %	22	37 %	1 222	39 %
2017	902	41 %	23	39 %	1 154	40 %
2016	849	42 %	23	37 %	1 019	40 %
2015	909	43 %	27	39 %	1 106	42 %
2014	986	45 %	24	50 %	1 223	44 %
2013	870	44 %	15	41 %	1 104	45 %
TOTAL	8 958	41 %	222	40 %	11 159	40 %

* Nombre d'accidents impliquant au moins un usager en déplacement lié au travail.

** Total des victimes d'accidents professionnels (un accident professionnel peut générer des victimes qui n'étaient pas en trajet professionnel ou en trajet domicile-travail).



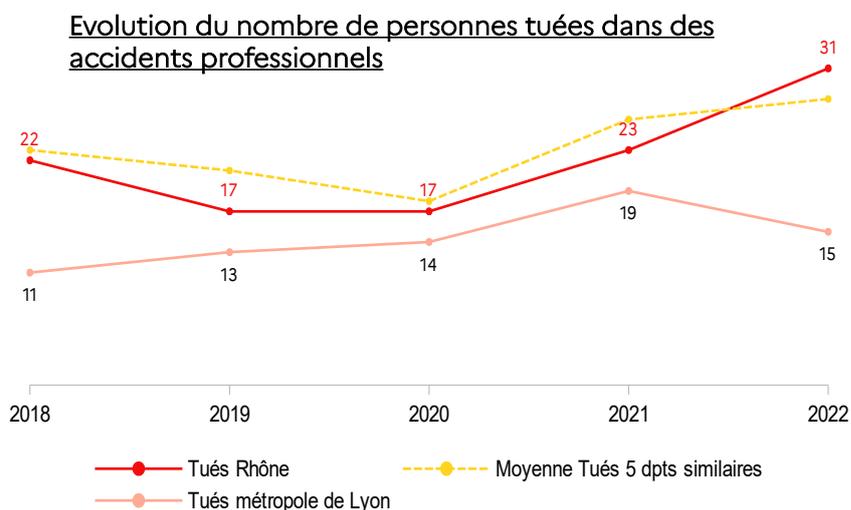
Parmi tous les accidents corporels recensés sur le territoire du Rhône, 41 % d'entre eux comprenaient au moins un usager en trajet professionnel.

On déplore en 2022 une forte hausse du nombre de tués dans des accidents professionnels.

Sur la période 2018-2022, la métropole de Lyon concentre en moyenne 85 % des accidents professionnels recensés sur le territoire du Rhône. La proportion des accidents et des blessés sur la métropole par rapport au Rhône est constante année après année.

Dans le Rhône, le nombre de personnes tuées est à la hausse sur les deux dernières années, avec une moyenne de 22 décès chaque année sur un trajet professionnel entre 2018 et 2022. Dans la métropole de Lyon, la mortalité est là aussi en augmentation, avec un pic pour l'année 2021 (+46 % par rapport à 2019).

Si l'on compare la mortalité liée à l'accidentalité professionnelle dans le Rhône avec celle de la moyenne **des départements similaires***, on observe que les deux courbes suivent la même tendance. On constate que le nombre de personnes tuées dans le département du Rhône est pour la première fois supérieur à la moyenne des départements similaires.



Point positif, on constate en 2022 une baisse plus marquée du nombre d'accidents dans le Rhône et la métropole de Lyon par rapport aux départements similaires à très forte densité de population.

* L'ONISR a classé l'ensemble des départements français en 7 familles afin de comparer l'accidentologie des départements présentant des caractéristiques similaires. Le Rhône est classé parmi les départements « à très forte densité de population » comme les départements suivants : Bouches-du-Rhône, Nord, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise.

Evolution en % du nombre d'accidents par rapport à l'année N-1

	Rhône	Métropole de Lyon	Moyenne des 5 départements similaires
2022	- 14 %	- 18 %	- 8 %
2021**	+ 25 %	+ 27 %	+27 %
2020*	- 19 %	- 21 %	- 20 %
2019	- 5 %	- 4 %	- 9 %

* Année atypique en raison des restrictions de circulation imposées lors de la Covid 19

** La forte hausse constatée en 2021 par rapport à 2020 s'explique par la reprise quasi normale du trafic

A retenir

Depuis la fin des restrictions liées à la Covid 19, le nombre de tués dans des accidents professionnels est en augmentation dans le Rhône. L'année 2022 est même celle où l'on déplore le plus de décès depuis 10 ans dans le Rhône, malgré une baisse sur le territoire de la métropole de Lyon par rapport à 2021.

En comparant le Rhône avec les départements similaires dit « à forte densité de population », de 2019 à 2022, on constate que l'évolution de l'accidentalité professionnelle suit les mêmes tendances.

Répartition des victimes en trajet professionnel ou domicile-travail par mode de déplacement

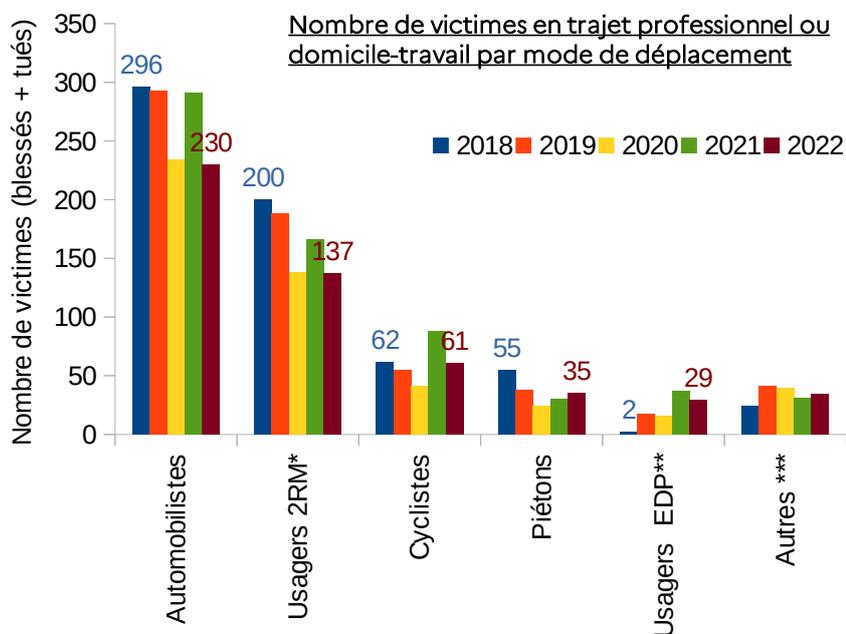
Total des victimes (blessés+tués)	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Automobilistes (dont véhicules utilitaires)	296	293	234	291	230	1 344
2RM*(cyclos + motos)	200	188	138	166	137	829
Piétons	55	38	24	30	35	182
Cyclistes	62	55	41	88	61	307
EDP**	2	17	16	37	29	101
Autres***	24	41	39	31	34	169
TOTAL	639	632	492	643	526	2 932

Victimes tuées	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Automobilistes (dont véhicules utilitaires)	5	0	1	5	3	14
2RM*(cyclos + motos)	3	3	2	3	3	14
Piétons	0	0	0	1	2	3
Cyclistes	0	1	0	2	2	5
EDP**	0	0	0	0	0	0
Autres***	0	0	1	0	1	2
TOTAL	8	4	4	11	11	38

* 2RM : deux-roues motorisés (cyclomoteur, scooter, motocyclette...)

** EDP : engin de déplacement personnel motorisé ou non (trottinette, roller, skateboard...)

***Autres : (poids-lourd, autocar, autobus, tram, train, engin agricole, tracteur routier, semi-remorque, 3RM...)



A retenir

Le mode de déplacement le plus utilisé, l'automobile, est celui qui engendre naturellement le plus de victimes. Les 2RM, bien que représentant un faible volume dans la circulation (estimé à 2 %), provoquent un nombre important de victimes (près de 30 %).

58 % des victimes décédées sur un trajet professionnel étaient des usagers vulnérables (piétons, usagers de 2RM, cyclistes, usagers d'EDP).

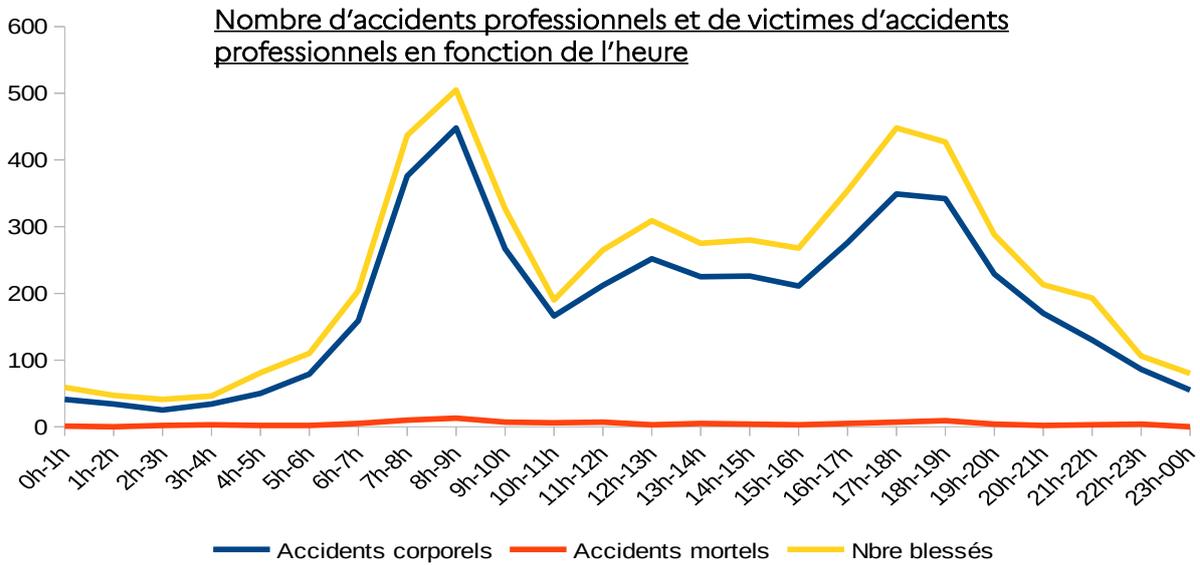
Les périodes de forte accidentalité professionnelle

Période 2018 – 2022	Accidents	Tués	Blessés
Janvier	341	6	436
février	324	7	386
Mars	378	9	479
Avril	308	7	375
Mai	382	7	507
Juin	387	8	459
Juillet	354	4	480
Août	263	11	349
Septembre	467	16	563
Octobre	460	16	567
Novembre	401	7	499
Décembre	377	12	453
TOTAL	4 442	110	5 553

Les mois les plus accidentogènes sont septembre, octobre et novembre. Les mois les plus meurtriers sont septembre et octobre. Le mois le moins accidentogène est août. Le mois le moins meurtrier est juillet.

On constate globalement que le trimestre qui suit la période estivale est à forte accidentalité. On recense toujours plus de 400 accidents ces mois-là. Septembre et octobre concentrent à eux-seuls 29 % des décès liés à des trajets professionnels.

Enfin, on notera le cas particulier du mois d'août. Malgré un nombre d'accidents faible dû à la baisse de trafic, il s'avère pourtant assez meurtrier (10 % du total des décès).



La majorité des accidents corporels se produisent en début et fin de journée (heures de pointe) avec 2 pics observés sur les créneaux horaires 7h-9h (19 %) et 17h-19h (16 %). La courbe des personnes blessées est quasi identique (avec respectivement 17 % et 16 %).

Les accidents mortels surviennent aux mêmes périodes de la journée, avec respectivement 21 % et 16 % des personnes tuées sur les créneaux 7h-9h et 17h-19h.

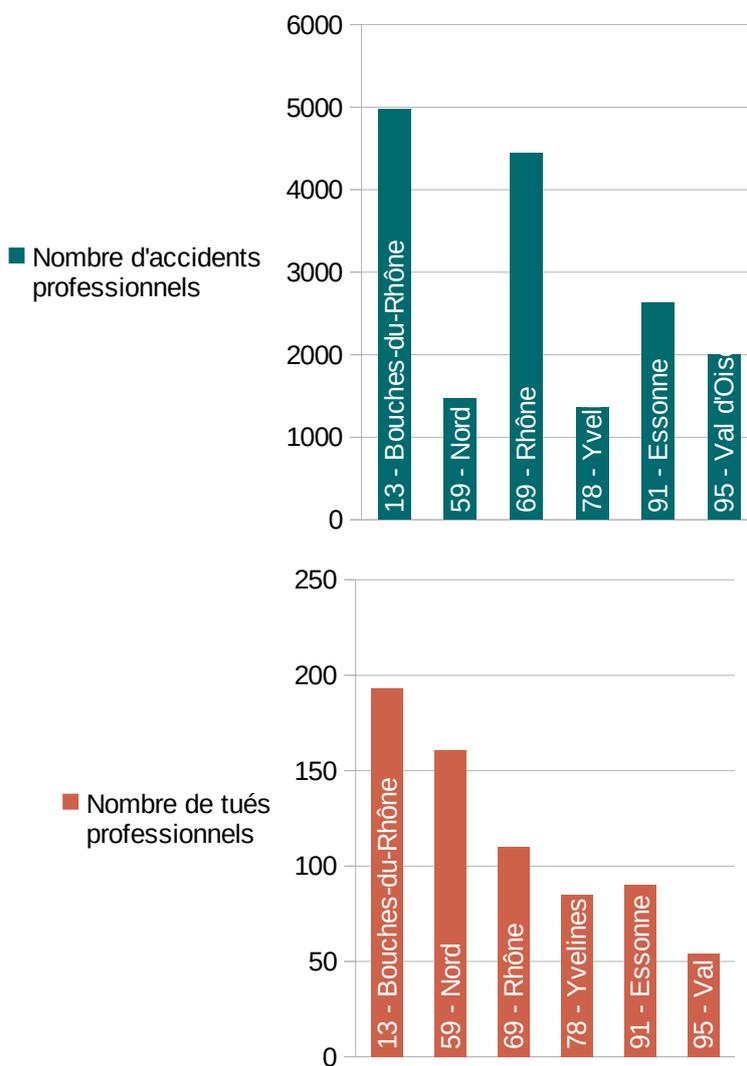
A retenir

C'est au retour des vacances estivales que l'on recense le plus d'accidents de la route liés au travail (de septembre à novembre). Septembre et octobre sont d'ailleurs particulièrement meurtriers.

Deux pics horaires sont observés pour les accidents corporels liés au travail. Ils surviennent aux heures de pointe, sur les créneaux 7h-9h et 17h-19h.

Comparaison de l'accidentalité professionnelle du Rhône avec les départements similaires dits « à forte densité de population »

Période 2018 - 2022	Accidents	Tués	Blessés
Bouches-du-Rhône	4 978	193	6 772
Rhône	4 442	110	5 553
Essonne	2 626	90	3 225
Val-d'Oise	1 995	54	2 581
Nord	1 466	161	1 743
Yvelines	1 366	85	1 795
TOTAL	16 873	693	21 669



Deux départements ressortent avec une accidentalité importante : Les Bouches-du-Rhône et le Rhône.

Deux autres départements affichent une accidentalité plutôt faible : Le Nord et les Yvelines.

Deux ressortent avec une accidentalité moyenne : L'Essonne et le Val d'Oise.

La mortalité n'est pas forcément corrélée au nombre d'accidents. Ainsi, le Nord, qui connaît une faible accidentalité, est un département très meurtrier.

A retenir

Parmi les départements à forte densité, le Rhône se classe en deuxième position en termes d'accidentologie, et troisième en termes de victimes tuées lors d'un déplacement professionnel (110). Comparé aux autres départements à forte densité, le Rhône est celui qui présente le plus faible ratio nombre de tués par rapport au nombre d'accidents.

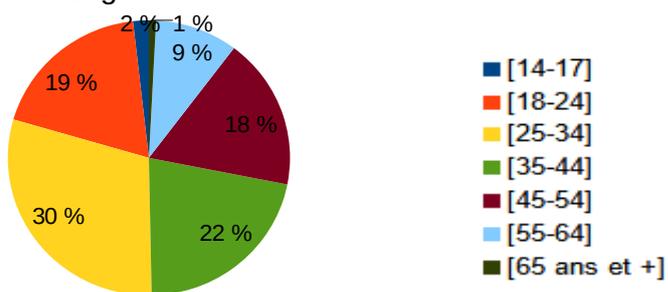
L'âge des victimes en trajet professionnel

Nombre de victimes (blessés + tués)	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
14 - 17 ans	8	13	8	11	13	53
18 - 24 ans	114	123	85	116	110	548
25 - 34 ans	184	190	148	212	140	874
35 - 44 ans	136	140	112	129	116	633
45 - 54 ans	126	105	93	108	90	522
55 - 64 ans	69	54	44	57	54	278
65 ans et +	2	7	2	10	3	24
TOTAL	639	632	492	643	526	2 932

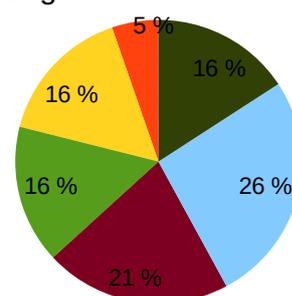
C'est parmi les jeunes adultes que l'on déplore le plus de victimes : les 25-34 ans arrivent en tête, suivi des 34-44 ans.

Nombre de victimes tuées	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
14 - 17 ans	0	0	1	0	1	2
18 - 24 ans	2	1	0	1	2	6
25 - 34 ans	1	0	1	3	1	6
35 - 44 ans	3	2	0	2	1	8
45 - 54 ans	2	0	1	3	4	10
55 - 64 ans	0	1	1	2	2	6
65 ans et +	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8	4	4	11	11	38

Part des victimes (blessées + tuées) par tranche d'âge



Part des victimes tuées par tranche d'âge



A retenir

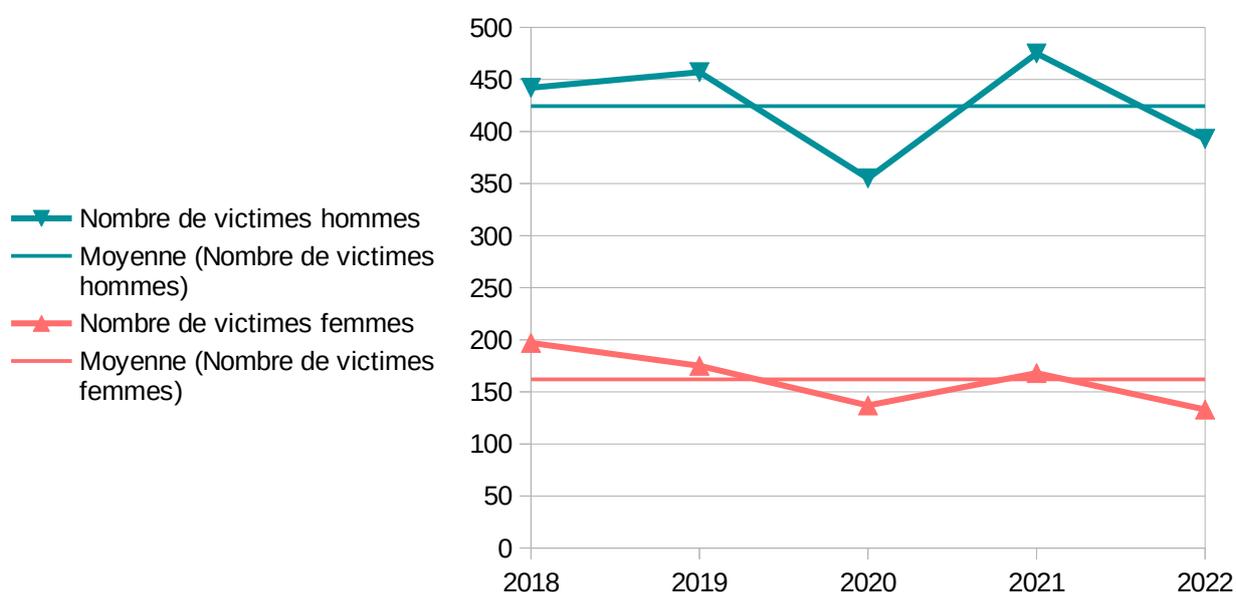
Les classes d'âge où l'on déplore le plus de victimes sont les 25-34 ans, suivi des 35-44 ans.

Les jeunes adultes (18-34 ans) représentent près d'une victime sur deux (48 %), mais 63 % des décès concernent des personnes âgées de plus de 35 ans.

Répartition par sexe des victimes en trajet professionnel

Les victimes de la route dans les accidents professionnels sont très majoritairement masculines. Sur la période 2018-2022, 72 % des victimes (blessés + tués) sont des hommes (cette proportion passe à 92 % pour les personnes tuées).

Victimes (tuées + blessées)	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homme	442	457	355	475	393	2 122
Femme	197	175	137	168	133	810



Le ratio homme/femme reste stable année après année .

A retenir

L'accidentalité sur un trajet professionnel fait majoritairement des victimes masculines (72 %).

Chez les personnes tuées dans un trajet domicile / travail ou utilisation professionnelle, 92 % sont des hommes.

Les principaux facteurs relevés lors d'accidents professionnels

Nombre d'accidents avec facteur	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Inattention	143	168	148	241	208	908
Non-respect des priorités	93	82	80	132	77	464
Vitesse excessive ou inadaptée	68	65	58	89	76	356
Alcool	26	15	13	16	15	85
Dépassement dangereux	24	27	23	33	38	145
Stupéfiants	9	16	9	23	16	73
Téléphone	3	7	6	10	7	33

Nombre de tués dans un accident avec facteur	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Inattention	3	4	3	7	5	22
Non-respect des priorités	1	0	2	3	1	7
Vitesse excessive ou inadaptée	5	3	2	6	6	22
Alcool	0	0	1	0	3	4
Dépassement dangereux	1	2	1	2	1	7
Stupéfiants	2	2	2	3	2	11
Téléphone	0	0	0	0	0	0

Dans le Rhône, la principale cause relevée dans les accidents professionnels est l'inattention (20%), suivie du non-respect des priorités et des vitesses excessives ou inadaptées, trois facteurs de risque très présents dans le département. La vitesse excessive ou inadaptée et l'inattention sont les facteurs les plus présents lors des accidents mortels. Les stupéfiants sont également fréquemment relevés dans les accidents mortels.

A retenir

Lors d'un trajet professionnel ou domicile-travail, la cause principale d'accidents dans le Rhône est l'inattention.

L'inattention, la vitesse excessive et les stupéfiants sont les facteurs à l'origine du plus de décès lors des accidents liés à des trajets professionnels ou domicile-travail.

Cette analyse ne met pas en évidence de facteurs spécifiques à l'accidentalité professionnelle. Les causes des accidents professionnels sont les mêmes que celles de l'accidentalité générale.

Conclusion

De 2018 à 2022, 110 personnes ont perdu la vie dans un accident professionnel dans le Rhône, dont 38 effectuaient elles-mêmes un déplacement lié au travail. 71 % des victimes en trajet professionnel étaient sur leur parcours domicile – travail.

Depuis la reprise du trafic post-pandémie, le nombre de tués dans des accidents professionnels est en hausse. 2022 est d'ailleurs l'année où l'on déplore le plus de décès depuis 10 ans dans le Rhône dans ce type d'accidents, et ce malgré une baisse dans la métropole de Lyon.

Sur la période 2018-2022, l'automobile est le mode de déplacement où l'on recense le plus de victimes (46 %). Les 2RM, bien que représentant un faible volume dans le trafic (estimé à 2 %) provoquent près de 30 % des victimes. 58 % des victimes tuées sur un trajet professionnel étaient des usagers vulnérables (piétons, usagers de 2RM, cyclistes, usagers d'EDP).

On recense plus d'accidents professionnels sur le trimestre de rentrée qui suit l'été. Septembre et octobre sont les mois les plus meurtriers. La majorité des accidents se produisent aux heures de pointe, entre 7 h et 9 h et entre 17 h et 19 h. Les accidents mortels surviennent majoritairement aux mêmes périodes de la journée.

Comparé aux autres départements à forte densité de population, le Rhône à une accidentalité professionnelle importante, même si le ratio accidents / tués est le plus faible dans notre département.

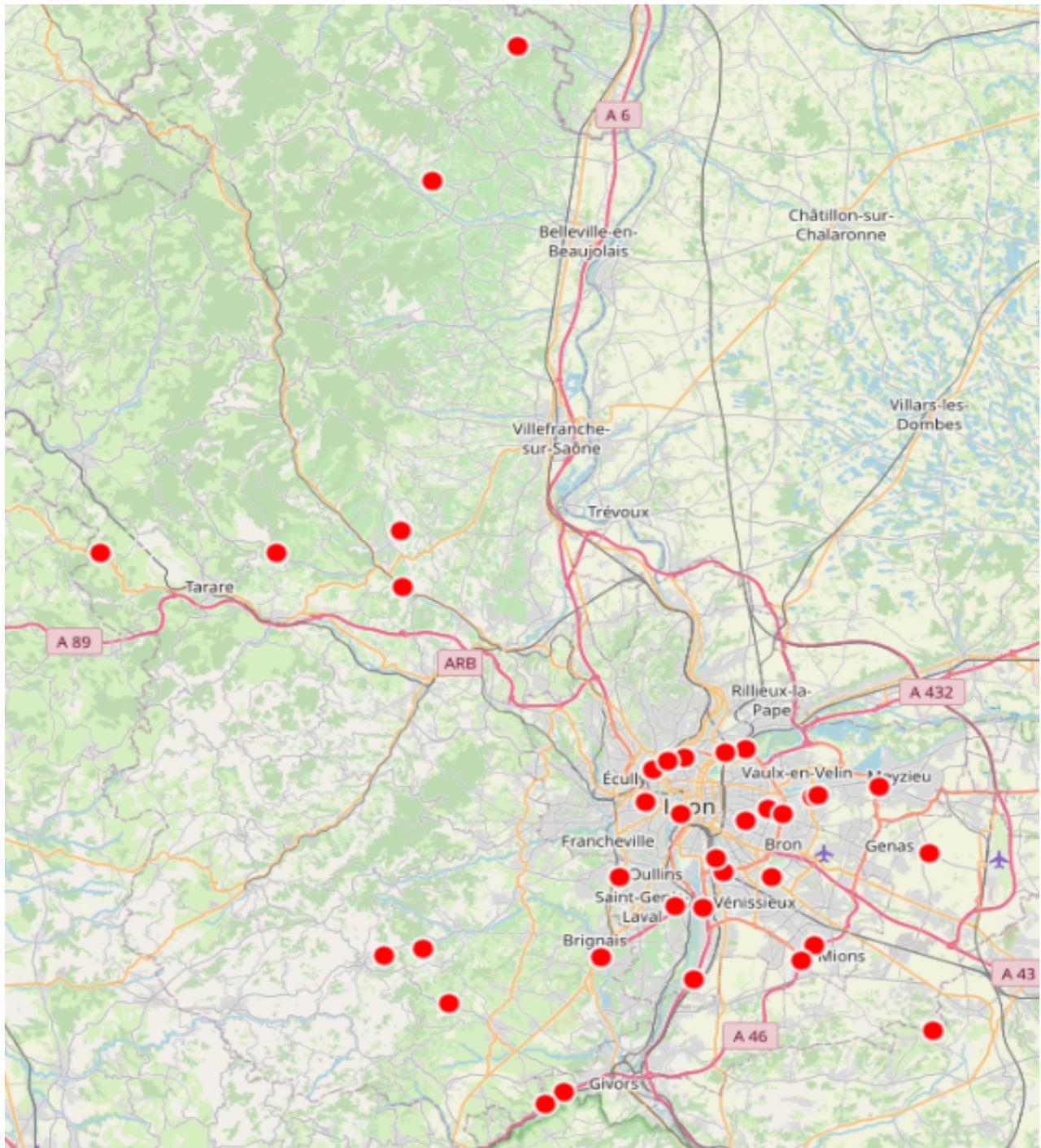
C'est parmi les jeunes adultes (25-34 ans) que l'on comptabilise le plus de victimes, mais 63 % des décès concernent des victimes de plus de 35 ans.

Enfin, l'inattention et le non-respect des priorités sont les deux principaux facteurs présents dans les accidents professionnels.

Dans les accidents mortels, l'inattention et la vitesse excessive ou inadaptée sont prédominantes. Les stupéfiants sont également fréquemment retrouvés (15 %).

L'analyse ne fait pas ressortir de facteur spécifique à l'accidentalité professionnelle : les principaux facteurs présents sont les mêmes que pour l'accidentalité générale.

**Annexe : carte des accidents mortels 2018 – 2022
sur des trajets professionnels (domicile-travail ou mission)**



Source : Base de données TRAxY (ONISR)



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

Observatoire départemental de la sécurité routière du Rhône